



Réallon, le 16.03.2026.

☎ 04.92.44.23.93

✉ secretariat@reallon.fr

NOTE D'INFORMATION

Réunion ordinaire du Conseil Municipal
Vendredi 20 mars 2026 à 18 h 30 à la Mairie de REALLON

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation de l'ordre du jour.
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
- 3) Installation du Conseil Municipal.
- 4) Election du Maire.
- 5) Détermination du nombre d'adjoints.
- 6) Election des adjoints.
- 7) Lecture de la charte de l' élu local.
- 8) Délégations du Conseil municipal au Maire.
- 9) Désignation des Commissions Municipales.
- 10) Fixation des modalités de dépôt des listes pour l'élection des membres de la commission d'appel d'offres et de la commission de délégation de service public.
- 11) Election de la Commission d'Appel d'Offre.
- 12) Election de la Commission de Délégation de Service Public.
- 13) Nomination des membres de la Régie dotée de la seule autonomie financière : Régie des Remontées mécaniques de Réallon.
- 14) Désignation des délégués aux structures intercommunales :

- 14.1 Syndicat du mandement forestier de Savines le Lac.
- 14.2 Syndicat d'éclairage public de l'embrunais et du savinois.
- 14.3 SIVU – Ecole intercommunale Réallon-Saint Apollinaire.
- 14.4 Syndicat mixte d'électricité des Hautes-Alpes.
- 14.5 Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères Serre-Ponçon.
- 14.6 Régie assainissement Serre-Ponçon.
- 14.7 Désignation de divers représentants au sein d'association ou de divers organismes.

15) Questions diverses.

Le Maire,
Michel MONTABONE.

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE REALLON" at the top and "05160 REALLON" at the bottom, with a central emblem featuring a sun and a building.